

Quelques concepts de Georges Canguilhem

Barthélemy Durrive

Dans le cadre du laboratoire junior, pour poser clairement des questions du type « Qu'est-ce que cela veut dire, pour l'homme, d'être vivant ? » ou « Comment penser l'humain dans sa continuité avec le vivant ? », on sera amené à croiser nos définitions des concepts de « vie » et d'« être vivant ». Pour que le projet interdisciplinaire réussisse, il faudrait donc que l'on arrive toujours à savoir de quoi l'on parle en utilisant ces mots – et surtout qu'on prenne toujours en compte les différents sens qu'ils peuvent avoir. Il faudrait alors pouvoir trouver un « terrain d'entente » afin que des idées comme celle d'« ADN auto-réplicateur », de « système complexe, auto-régulateur, doté de propriétés émergentes » ou encore de « totalité individuelle qui s'auto-détermine » puissent dialoguer et se comprendre. Pour commencer ce travail de redéfinition permanente, je propose à la discussion une première interprétation des termes vie, vivant, être vivant, etc. : c'est celle de Georges Canguilhem. Les définitions qu'il propose ont un double avantage : elles *font débat* – parce qu'elles affirment une interprétation forte qu'il est intéressant de critiquer – et en même temps elles font l'effort de ne pas être unilatérales, puisqu'elles essaient déjà de faire une *synthèse* entre des interprétations en conflit (scientifiques, métaphysiques, existentielles). J'aimerais donner rapidement une présentation de cinq concepts centraux qui peuvent présenter le point de départ du point de vue de ce philosophe-épistémologue.

1) La santé

Le mot « vie » a le défaut de laisser croire qu'il désigne une chose, ou un état d'une chose – c'est-à-dire une réalité objective donnée comme un fait. À cause de cette impression trompeuse, on pourrait croire que l'on dit d'un organisme qu'il est « mort » ou « vivant » comme on dit d'une machine qu'elle est en position « marche » ou « arrêt » – ou comme on dit d'un fait qu'il est ou qu'il n'est pas. Cette manière de présenter les choses laisse croire que la vie est une propriété acquise pendant un temps t , un état dans lequel on est de façon continue sur une période donnée, une faculté qu'on réalise ou non. Or c'est tout le contraire, explique Canguilhem : la vie est un équilibre précaire (plus ou moins stable), une lutte permanente pour rétablir et renforcer une organisation dynamique.

Cette différence dans la définition est très importante : elle essaie d'interpréter la raison pour laquelle on ne peut pas étudier la vie d'un être vivant en bloc, comme un phénomène brut, positif comme le mouvement de chute libre. Canguilhem explique que les progrès de la biologie et de la médecine montrent qu'on ne peut pas isoler un phénomène biologique pour le modéliser en faisant abstraction de toutes les formes qu'il prend concrètement dans l'organisme – selon son état de santé général, ou son état de fatigue, son milieu de vie, etc. Il explique encore que la spécificité du biologique par rapport au physique, c'est que les lois physiques ne tombent jamais malades ¹. Ce qu'il veut dire par là, c'est que les phénomènes physiques sont simples si on les isole – ils sont constants et ne se modifient que par interférence avec d'autres phénomènes. Or, interprète Canguilhem, s'il n'y a de médecine que pour les êtres vivants, c'est parce que ce sont les seuls à être capables d'avoir de multiples régimes, qualitativement différents, pour accomplir leurs fonctions vitales. Dans l'organisme, une même fonction peut être accomplie selon différentes modalités et par

¹ Ou, plus élégamment : « il y a une pathologie biologique, mais il n'y a pas de pathologie physique ou chimique ou mécanique » (CANGUILHEM, G., *Le Normal et le pathologique*, « Essai sur quelques problèmes concernant le normal et le pathologique » (1943), Paris, PUF, 2005, p.78)

différents organes : or cette souplesse de fonctionnement dans l'organisation de l'être vivant est ce qui lui permet de stabiliser toutes les variations potentiellement dangereuses.

Donc, ce que Canguilhem nous dit, c'est que par le mot « vie », c'est généralement la santé que l'on désigne ; et cette santé, ce n'est pas un état impeccable, un ordre parfait, une espèce d'innocence organique définitive et pure de tout défaut – c'est au contraire un effort permanent de compromis précaire pour assurer l'équilibre en devenir, une tentative pour composer avec les contraintes extérieures et les écarts ou erreurs internes. La vie est moins le résultat d'un processus que le succès d'une tentative : c'est ce que signifie la définition du terme de « vie » comme santé.

2) La « labilité »

Si, comme on vient de le voir, on prend au sérieux le fait que l'organisme vivant oscille constamment entre des états d'équilibres précaires dans le champ de la viabilité (jusqu'à l'échec qui entraîne la mort), alors il faut envisager un problème épistémologique : contrairement à la loi physique qui s'applique uniformément et nécessairement, les constantes biologiques (comme le taux de sucre dans le sang, par exemple) semblent affectées d'une certaine contingence.

Je vais essayer d'exemplifier le propos avec une comparaison assez grossière : on peut dire d'une voiture de tel gabarit qu'elle consomme en moyenne 6 litre d'essence pour 100km parcourus, et que ce taux peut augmenter en fonction des conditions du trajet ; or, je peux évidemment me tromper, mais il me semble qu'il y a là une différence majeure avec une constante biologique dans l'organisme (c'est en tout cas l'interprétation que propose Canguilhem). Le rythme cardiaque, par exemple, peut, certes, être de la même manière statistiquement évalué : on peut évidemment dire que selon l'âge, le sexe, la corpulence et l'activité, il y a en moyenne tel nombre de pulsations par minutes. Mais il faut remarquer que cette constante varie encore en fonction de l'état de santé du sujet : c'est pourquoi la moyenne qu'on dégage en fonction des quatre premiers critères évoqués est dite « normale ». Si je souffre de tachycardie, cela signifie que mon rythme cardiaque est « trop » élevé (c'est-à-dire plus élevé que la moyenne dite « normale ») mais pas nécessairement que la valeur de cette constante biologique est *anormale*. En effet, cette particularité peut ne poser aucun problème à l'organisme – et c'est pourquoi le diagnostic d'une telle affection n'est pas suffisant pour la qualifier de « maladie », encore faut-il qu'un médecin interprète si elle est pathologique ou non. Cela signifie d'après Canguilhem qu'un organisme peut avoir une quantité d'*anomalies* sans que le fonctionnement global (ou même local) en soit affecté du tout ². Le premier point que j'aimerais donc en conclure, c'est que la constante biologique de tel organisme ne peut pas être prévue *a priori* avec exactitude, mais plutôt évaluée statistiquement comme une valeur *normale* – et dans un second temps, une mesure effective permet *a posteriori* de déterminer les possibles écarts par rapport à ce repère.

Le deuxième point que j'aimerais en conclure est plus essentiel : il s'agirait d'avancer avec Canguilhem une hypothèse quant à savoir *pourquoi* un organisme, même en parfaite santé, manifeste une telle variabilité dans ses constantes fonctionnelles. D'après Canguilhem, l'organisme étant une organisation, une structure qui fonctionne, il requiert stabilité et régularité – un peu comme une machine suppose la circularité de ses mécanismes ; et pourtant, si cette régularité était trop stricte et rigide, l'organisme ne serait pas viable à moyen terme : sa mécanique bien huilée déraillerait à la moindre irrégularité. C'est là le paradoxe de la maladie : elle montre qu'en un sens l'organisme est inférieur à une machine parfaite, mais en un sens aussi il lui est supérieur, parce que, toutes ces faiblesses que n'a pas la machine, l'organisme est pourtant capable de les surmonter. ³

2 Un exemple d'anomalie : le souffle au cœur anorganique, augmente le débit cardiaque par rapport à la normale sans entraîner de complications – on peut en être atteint et vivre toute sa vie sans le remarquer.

3 Il serait à ce propos intéressant de comparer un organisme et une machine dotée d'intelligence artificielle dans la capacité à s'adapter à l'environnement (comparaison que Canguilhem esquisse ailleurs pour un autre propos) ; on

Canguilhem affirme en effet que c'est cette « souplesse » que montre la capacité de l'être vivant de tomber malade *et de s'en sortir* : les règles du fonctionnement normal dans l'organisme tolèrent une marge d'écart, elles parviennent à intégrer (dans certaines limites) leurs exceptions. Contrairement à une machine qui fonctionne (ou non), qui s'use, et ainsi consomme plus ou s'abîme plus vite, l'organisme compense les défaillances (dans certaines limites) et tente d'accomplir différemment ses fonctions⁴. On peut certes grossièrement comparer un dysfonctionnement organique avec un défaut de fabrication, ou le vieillissement avec l'usure d'une machine – mais cela ne doit pas faire disparaître les différences entre un système physico-mécanique et un système organique. Ces différences tiennent, selon Canguilhem, à une spécificité biologique des règles de fonctionnement : les « lois » qui gouvernent les mécanismes biologiques ne sont pas fixes et uniques, mais elles sont au contraire multiples et se superposent comme autant d'alternatives possibles. C'est ce que Canguilhem appelle la « labilité » (c'est-à-dire, littéralement, la capacité à disparaître pour laisser place à quelque chose d'autre) de ces enchaînements causaux qui règlent le fonctionnement organique.

Ce concept de labilité n'est pas gratuit (au sens d'une invention de philosophe, purement théorique) car c'est, selon Canguilhem, une hypothèse nécessaire pour comprendre comment un fonctionnement organique « normal » peut trouver des nouvelles formes cohérentes pour s'adapter aux circonstances sans développer de maladie – du moins en la limitant. Et Canguilhem prend l'exemple des monstres comme des êtres vivants qui développent une anomalie tout en restant viables : « il ne peut rien manquer à un vivant, si l'on veut bien admettre qu'il y a mille et une façons de vivre »⁵. En d'autres termes, la vie étant une organisation complexe qui fonctionne de façon très précise, il y a bien *un* fonctionnement *normal*, mais, précisément, il est unique parce qu'il est théorique (il reste une modélisation) ; par contre, il est à l'œuvre de manière infinitésimalement différente dans tous les organismes vivants.

A ce stade du propos, qu'est-ce que la vie selon Canguilhem ? C'est un fonctionnement complexe, propre à une organisation organique, parce qu'elle est réglée par des lois qui ne sont pas mécaniques, mais capables (dans certaines limites) de se compenser, de se modifier ou se combiner. Autrement dit : la vie au sens biologique serait un processus d'auto-régulation dans un système organique (formant un individu) dont la régularité n'est pas infaillible, mais qui, malgré cette fragilité (et peut-être à cause d'elle), atteint une stabilité dynamique par l'élasticité relative des lois de ce processus (qui, multiples, peuvent se remplacer).

3) La norme

Qu'est-ce que tout cela nous dit sur une conception de la « vie » ? On a vu que d'après Canguilhem il fallait l'interpréter comme santé : un fonctionnement en équilibre précaire. Or si l'on s'intéresse à la possibilité des anomalies dans cet équilibre, comme on vient de le faire, on peut en conclure que la stabilité atteinte par l'organisme vivant (malgré sa précarité) repose sur le fait que les régularités de son fonctionnement ne sont pas uniques et exactes mais constituent un éventail de possibilités qualitativement différentes lui permettant de s'adapter – à nouveau ce que l'on vient de voir. Or le concept que Canguilhem propose pour thématiser cette « loi » (au sens de principe de fonctionnement) spécifiquement biologique est celui de *norme*.⁶ Si je résume en allant un peu plus

verrait peut-être que cette souplesse interne des fonctions donnerait un avantage à l'organisme sur la machine qui, dès qu'elle ne reconnaît plus aucun élément externe pour lequel elle est programmée, tourne en quelque sorte à vide.

4 Canguilhem utilise une assez belle expression pour dire qu'il n'y a pas un seul fonctionnement organique, mais plusieurs possibles qui se remplacent pour maintenir une cohérence globale : « les maladies sont de nouvelles allures de la vie. » (CANGUILHEM, G., *Le Normal et le pathologique*, « Essai sur quelques problèmes concernant le normal et le pathologique » (1943), Paris, PUF, 2005, p.59)

5 CANGUILHEM, G., *La Connaissance de la vie*, « Le Normal et le pathologique », Paris, Vrin, 2006, p. 206

6 Pourquoi ce terme de « norme » ? On a vu que, pour Canguilhem, le fonctionnement "idéel" du système organique est certes unique, mais c'est parce qu'il est théorique (donc plutôt idéal). L'explication générale du fonctionnement

loin, la norme biologique et la loi physique se distinguent parce que, bien qu'elles soient toutes les deux des « règles » de fonctionnement déterminant les processus dans un système :

- contrairement à la loi, la norme n'est pas uniformément déterminée, elle n'est pas strictement fonction des conditions initiales. Pour être une norme, une régularité de fonctionnement suppose toujours sous elle plusieurs autres régularités possibles.
- contrairement à la loi qui est mécaniquement déterminée, la norme selon laquelle fonctionne l'organisme est déterminée de manière interne, c'est-à-dire selon les fonctions qu'il opère.

C'est ce second élément de définition que j'aimerais maintenant exposer. Comme toute réalité physique, un être vivant est soumis au déterminisme dont la physique et la chimie formalisent les lois⁷. Il faut surtout rappeler ce principe (le vivant est tout entier soumis au déterminisme physique) parce qu'il faut éviter une ambiguïté dans le concept de labilité que je viens de donner. J'ai précisé que, dans l'interprétation canguilhemienne, les constantes biologiques (ou les lois dont elles relèvent) présentent une certaine contingence – elles ne sont pas aussi nécessaires que, disons, la vitesse instantanée d'un mobile en chute libre dans des coordonnées définies. Or, rappeler que le vivant est déterminé par les lois de la physique, c'est, en un sens, remettre en cause cette contingence : à proprement parler, rien n'est contingent puisque tout a une cause. Là où je veux en venir, c'est que du point de vue de la biologie moléculaire, on peut tout simplement nier cette contingence : le taux de telle constante biologique dans tel organisme est causalement déterminé, il est la conséquence nécessaire de telle chaîne causale. Et de fait, expliquer un phénomène biologique (qui est, tout de même, ce en quoi consiste finalement la vie) suppose de réduire son fonctionnement à des chaînes causales sans aucune ambiguïté.

Sur ce point, Canguilhem est très clair : même si c'est parfois difficile pour lui (c'est d'ailleurs la raison pour laquelle il est aujourd'hui assez daté⁸), il faut considérer que l'analyse objective des phénomènes biologiques livre bien la réalité de la « vie » ; en d'autres termes, la biologie moléculaire reste la meilleure réponse à la question « qu'est-ce que la vie ? ». Et pourtant, elle n'est pas suffisante, au sens où elle ne dit pas tout : du point de vue de l'épistémologue, ce qui manquerait à la biologie, c'est de parvenir à saisir à quoi tient la spécificité de son objet – par distinction avec le phénomène purement physique. L'intérêt d'une approche philosophique du vivant, selon Canguilhem, c'est précisément d'aider la biologie à expliquer en quoi elle a un domaine propre, irréductible à un sous-domaine physico-chimique.

de tel organe ou de l'accomplissement de telle fonction, est unique : elle consiste à montrer « comment cela fonctionne normalement », sachant que cela peut fonctionner différemment dans des cas particuliers. C'est parce qu'on s'intéresse, dans l'explication, au cas normal que ces règles de fonctionnement sont dites des « normes » : ce sont les lois de la situation normale. Si on quitte le point de vue du scientifique pour prendre celui de l'organisme, son état normal est celui où ces normes sont effectives sans obstacle, sans complication. Ces normes ont une marge de tolérance pour les « anomalies » dont on vient de parler, et si la complication est trop grande, il y a une crise (réaction pathologique) et le fonctionnement est anormal. Pourtant, c'est ce que l'on va essayer de montrer dans cette partie, même dans l'état pathologique (donc anormal) l'organisme maintient une certaine normalité, au sens où il continue de vivre, même malade (sauf si sa maladie remet en cause sa viabilité). Pour anticiper ce que je vais dire, Canguilhem explique qu'il y a une marge irréductible de santé – que jusque dans la maladie, tant que la vie continue, il y a cette normalité limite qui persiste et (sous conditions) permet le rétablissement de la santé pleine et entière.

7 Cela vaut la peine d'être rappelé, car si on lit souvent que l'organisme ferait une exception au deuxième principe de la thermodynamique, il faut peut-être plutôt interpréter l'homéostasie de l'organisme comme une perturbation locale d'une loi qu'elle vient ainsi vérifier (plutôt que de la contredire) puisque en consommant de l'énergie pour maintenir son déséquilibre thermique avec le milieu, l'organisme participe bien à l'augmentation de l'entropie globale.

8 On lui reproche notamment de s'être exclusivement intéressé à la biologie de la fin du XIX^e et du début du XX^e au point de ne pas avoir tenu assez compte de la génétique, de la théorie cellulaire, et bien entendu de la biologie moléculaire.

Pour Canguilhem, cette spécificité du vivant (tel qu'il l'interprète) consiste dans le fait suivant : les lois selon lesquelles se maintient l'équilibre auto-régulateur du système organique sont *en même temps* des normes.

Dire comme le fait Canguilhem que le vivant fonctionne selon des normes (et qu'ainsi les « lois » de son fonctionnement sont physiques, ce qui est proprement biologique étant son aspect de norme), cela n'exclue donc pas qu'il soit en même temps déterminé par des lois. C'est, à mon avis, ce qu'il y a d'assez subtil dans l'interprétation de Canguilhem : la biologie moléculaire analyse un phénomène biologique en montrant comment les effets dépendent des causes selon des lois – et c'est sans nul doute effectivement comme cela que ça se passe dans l'organisme. Mais tout le sens de ce que nous dit Canguilhem, c'est que cette relation causale nécessaire est en même temps une norme, c'est-à-dire qu'elle n'est pas un processus se réalisant abstraitement dans la nature, mais bien une fonction dans l'organisation dynamique de l'organisme. Si je reprends le concept de labilité à la lumière de cette précision, cela signifie que la nature multiple de la norme (une norme suppose toujours sous elle plusieurs formes différentes possibles) renvoie en fait à de nombreuses chaînes causales parfaitement objectives, c'est-à-dire aux lois de mécanismes. Ce qu'affirme Canguilhem, c'est qu'on perd la spécificité du vivant si l'on n'étudie un phénomène organique uniquement du point de vue physique. Ainsi, un même enchaînement peut être envisagé sous deux points de vue : comme loi et comme norme.

Le point de vue physique ne pose pas de problème, puisque c'est le mode d'intelligibilité qu'on utilise actuellement en biologie moléculaire. Mais que peut signifier le « point de vue de la norme » ? Cela consiste, à mon avis, à poser la question : en quoi cet enchaînement est-il (ou non) « normal » pour l'organisme ? C'est à la fonctionnalité de l'enchaînement qu'on s'intéresse, et poser la question de sa « normalité » permet de mettre en évidence sa double dimension **1**) relativement contingente et **2**) cohérente avec l'ensemble organique dans la réalisation des fonctions vitales. Ce point de vue, qui considère la régularité du fonctionnement organique sur le modèle de « règles » qu'on peut adapter mais toujours dans la limite de l'efficacité globale, permet d'éviter toute référence à la finalité⁹ tout en rendant compte du fait que **1**) pour que l'organisme soit viable, des fonctions doivent être réalisées et **2**) la constitution physiologique de l'organisme est telle que les fonctions peuvent être réalisées suivant différents enchaînements. Car ce que nous dit Canguilhem, c'est qu'un organisme fonctionne de manière *à la fois normale et nécessaire*, et que ces deux points de vue sont complémentaires. Le point de vue de la norme étudie les processus biologiques en tant qu'ils répondent à des besoins de l'organisme pour se maintenir en vie et se développer ; le point de vue strictement causal étudie ces mêmes processus abstraction faite de toute implication physiologique, en modélisant ces enchaînements comme des phénomènes purement physiques (comme la chute libre).

Or il y a, à mon avis, deux interprétations possible de cette théorie canguilhémienne. Ainsi, Michel Morange¹⁰ pense que la pertinence de Canguilhem aujourd'hui est heuristique : d'après lui,

9 Un des travaux les plus important de Canguilhem relève de l'histoire des sciences et porte sur la médecine – à savoir étudier comment la physiologie s'est constituée en science. Cela illustre bien ce que je veux dire : la physiologie est une discipline rigoureuse, dans les sciences médicales, alors qu'elle étudie les fonctions normales des organes. Il n'y a aucun "finalisme" ici : par contre, la visée médicale force cette discipline à prêter toute son attention au point de vue de la norme. C'est sans doute ce modèle que Canguilhem a en vue lorsqu'il propose de faire dialoguer la biologie avec les disciplines qui ne sont pas strictement construites sur le paradigme physique d'explication. L'autre aspect de ce « point de vue de la norme », c'est évidemment l'étude pathologique qui l'incarne le mieux : que la recherche en médecine constitue une science qui étudie les pathologies, cela montre bien qu'on peut faire dialoguer l'explication objective (de type biologie moléculaire) des phénomènes organiques avec une interprétation qui intègre leur statut de norme, c'est-à-dire qui prend en compte toutes les variétés et les dérives possibles de ces règles de fonctionnement (ainsi que leurs implications vis-à-vis de la santé).

10 MORANGE, M., « Georges Canguilhem et la biologie du XXe siècle », Revue d'histoire des sciences, Année 2000, Vol.53, no53-1, pp.83–105 ; article disponible en ligne sur Persée à l'adresse suivante : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rhs_0151-4105_2000_num_53_1_2076

les découvertes majeures de la biologie moléculaire (ou la génétique évolutive du développement) viennent confirmer les intuitions canguilmiennes – mais surtout leur donner un contenu objectif. En d'autres termes, l'intérêt de cette philosophie de la vie, c'est de donner des grandes orientations de recherche (grâce à des interprétations des phénomènes) mais rien de plus : le point de vue de la norme n'est, d'après lui, qu'un « point de vue » – si bien que les progrès de la biologie finiront par rendre superflues ces interprétations, grâce à des faits et des théories adéquates. C'est une lecture élégante et très intéressante, parce qu'elle résout très clairement le problème que je viens d'exposer : il n'y a plus de « double nature » des régularités biologiques. À mon avis, malgré ses qualités, une lecture qui minimise la portée objective de l'interprétation canguilhémienne (en expliquant qu'elle est simplement une manière de dire les choses) laisse un problème ouvert – alors que Canguilhem en proposait des éléments de réponse – à savoir : la spécificité de l'objet biologique par rapport à l'objet physique.

Si on pose que la biologie moléculaire finira par trouver un niveau de causalité assez complexe pour expliquer, à partir des composants moléculaires et de l'information génétique, les phénomènes biologiques dans leur intégralité, alors il me semble que l'on est amené d'une manière ou d'une autre à minimiser (voire à nier) l'irréductibilité de la biologie à la physique. C'est bien sûr un parti pris tout à fait pertinent et élégant, mais je pense qu'il ne correspond pas aux intuitions de Canguilhem : la lecture de Michel Morange, à mon avis, « sauve » Canguilhem (qui, encore une fois, est certes un peu daté), mais en le faisant peut-être malgré ce dernier. J'aimerais donc montrer, en continuant à présenter les concepts centraux de l'interprétation canguilhémienne de la vie, comment ces concepts engagent une conception très précise de la spécificité biologique – conception qui va plus loin qu'un point de vue heuristique. À nouveau, on peut très bien reconnaître la pertinence de la philosophie uniquement à titre d'interprétation, et affirmer que seule la science détermine la réalité des phénomènes ; je tiens simplement à préciser que je crois que tel n'est pas l'avis de Canguilhem, et que, précisément, il propose une interprétation de la norme telle qu'elle est bien plus qu'un point de vue de philosophe – de même que, dans cette perspective, la « vie » biologique est quelque chose de plus que sa modélisation physico-chimique.

4) Le normal et la « normativité »

Le propre d'un être vivant est donc de pouvoir vivre malade, c'est-à-dire de maintenir un certain degré de normalité jusque dans son fonctionnement anormal. On doit en quelque sorte distinguer deux acceptions de « normal » dans notre propos : est normal au sens courant ce qui correspond à la norme générale, c'est-à-dire à la fois à la moyenne et au type de fonctionnement optimal. Les machines peuvent, en ce sens (et en ce sens seulement), avoir un fonctionnement « normal » ou non : un bruit inhabituel ou quelque autre signe peuvent nous avertir que quelque chose, dans le mécanisme, s'est détraqué, si bien que la machine s'abîme en fonctionnant. Mais, on l'a dit, la différence de l'organisme, c'est qu'il rétablit une certaine normalité dès que l'anomalie éventuellement devient cause de fonctionnement anormal : ce qui le rend irréductible à la machine, c'est qu'il ne subit pas passivement le détraquement qui finira par le détruire – au contraire, il met en place des alternatives jusqu'à la guérison de la lésion, par exemple. En d'autres termes, et c'est là tout le paradoxe de la norme, sous l'anormal il y a toujours une autre forme de normal ! Le malade n'est pas un « anormal », parce que malgré l'anormalité dont il souffre, il vit, c'est-à-dire que son organisme négocie un nouvel équilibre, un nouveau compromis de normalité (de cohérence dans le fonctionnement global). Et c'est là que l'analyse canguilhémienne est subtile : dire que sous l'anormal il y a toujours, irréductiblement, du normal – ce n'est pas du relativisme ! Tout simplement parce qu'il y a une sérieuse différence entre l'homme en pleine santé et l'homme malade, malgré le fait que ce dernier garde une irréductible santé qui le fait vivre. Cette différence, elle tient évidemment à la qualité de la vie qu'on mène : la normalité de l'organisme sain est

supérieure à la normalité de l'organisme malade – cette supériorité pouvant être définie en termes physiologiques, comme par exemple une meilleure performance, un meilleur rendement (moindre effort), etc. Mais surtout c'est par rapport à la labilité des normes que la santé de l'homme sain est supérieure à la santé irréductible de l'homme malade : dans un organisme sain, la norme intègre une plus grande marge de jeu, un plus grand champ d'alternatives, une meilleure faculté d'adaptation. Et l'organisme malade, au contraire, se caractérise par la limitation de ce pouvoir : « la maladie est une norme de vie, mais c'est une norme inférieure en ce sens qu'elle ne tolère aucun écart des conditions dans lesquelles elle vaut, incapable de se changer en une autre norme »¹¹. Or cela signifie que nous avons ici besoin d'une nouvelle acception du terme « normal », qui n'est plus compatible avec le fonctionnement normal de la machine : « normal » signifie alors « qui relève de normes », « qui fonctionne selon des normes » – et on entend le terme de norme au sens défini plus haut, à savoir l'existence d'une loi physique dans et pour l'organisme vivant impliquant d'une part, pour son fonctionnement comme norme, la possibilité irréductible de variantes qualitatives, et d'autre part sa détermination interne à l'organisme, relativement à des fonctions.

À quoi tient la différence entre ces deux acceptions de normal ? Le normal dans la machine consiste purement et simplement dans la conformité de son fonctionnement effectif avec le plan préétabli : la machine est normale si « elle tourne comme prévu ». Or, le normal, dans le vivant, c'est autre chose : c'est d'abord la viabilité – le critère du normal consistant dans la cohérence et l'équilibre dans le fonctionnement général de l'organisme – mais cette définition (comme viabilité) n'est possible que parce qu'il y a plusieurs fonctionnements possibles pour les mêmes fonctions ! Cela signifie, pour conclure sur ce point, que la différence entre le normal dans la machine et le normal dans l'organisme tient à ce que, dans la machine, c'est le fonctionnement effectif, actuel, unique (parce que nécessaire) qui est jugé « normal » (c'est-à-dire certifié conforme) alors que dans l'organisme, ce qui est qualifié de « normal » par le médecin, ce n'est pas un fonctionnement unique nécessaire, mais une cohérence globale, un compromis parmi d'autres possibles. C'est très différent, et cela explique que, dans l'organisme, il y ait toujours, pour ainsi dire, une certaine normalité « sous » l'anormal. Pour le dire encore autrement, ce second sens de « normal » est différent parce que l'organisme ne peut pas être indifférent vis-à-vis de ses dysfonctionnements : l'organisation des fonctions en système est tel que les conditions de viabilité de l'organisme tendent à être remplies – en temps normal, il n'est pas indifférent pour l'organisme d'être mort ou vivant, de fonctionner ou non, mais, au contraire, il est organisé pour se maintenir en vie. C'est là la vraie différence avec le fonctionnement de la machine, et cela explique que seul l'organisme « prétende » à la normalité. C'est par voie de conséquence qu'une machine a un fonctionnement normal, alors que c'est une condition, pour l'existence de l'organisme, d'atteindre une certaine normalité – et donc d'y « prétendre »¹².

Canguilhem propose une hypothèse pour rendre plus claire cette différence, et expliquer à

11 CANGUILHEM, G., *Le Normal et le pathologique*, « Essai sur quelques problèmes concernant le normal et le pathologique » (1943), Paris, PUF, 2005, p.120. Ainsi peut-on comparer les définitions de la maladie et de la santé : « le malade est malade pour ne pouvoir admettre qu'une norme. » (*ibid.* p.122) et « être en bonne santé c'est pouvoir tomber malade et s'en relever, c'est un luxe biologique » (*ibid.* p.132)

12 La métaphore de la prétention n'est pas bonne, mais ce qui est important c'est ce qu'elle tente de signifier : on utilise dans le langage courant l'adjectif « normal » en deux sens qu'on ne distingue pas assez. Au sens de « conforme au plan », on dit de n'importe quoi que c'est normal ou non. Par contre, ne dit-on pas quelque chose de plus lorsqu'on qualifie de « normal » (ou non) le comportement de quelqu'un ou de quelque chose qui croit ou qui dit l'être ? Il me semble, encore une fois, qu'on juge dans les deux cas un aspect différent : qualifier d'« anormale » une procédure judiciaire, par exemple, alors qu'évidemment celle-ci prétend suivre strictement la norme légale, c'est – sans faire intervenir la finalité, car il ne s'agit pas là de la responsabilité des individus – affirmer que la « normalité » qui a consisté, pour cette procédure, à suivre la règle, n'est pas conforme à d'autres règles plus générales (la Constitution, par exemple). On retrouve évidemment le critère de conformité pour définir le normal, mais toute la différence tient à l'application de ce critère, à ce qu'engage la spécificité de l'objet qualifié d'anormal quant à la manière d'appliquer ce critère. Ainsi un organisme (même malade, anormal) "prétend" à une certaine normalité et la réalise s'il est en vie.

quoi elle tient : un fonctionnement qui se fait non selon des lois uniques et nécessaires, mais selon des normes, pourrait-être qualifié de « normatif ». Prenons un exemple imaginaire : un organisme serait atteint d'une maladie qui le rendrait incapable de réguler sa propre température : pour le maintenir en vie, nous le protégeons des variations de température du milieu extérieur en le maintenant à l'intérieur d'un espace clos et climatisé : on maintient artificiellement la température ambiante au niveau des besoins de cet organisme. La question est alors la suivante : cet organisme a-t-il un fonctionnement normal ? Si l'on s'en tient à l'acception première du normal pour la machine, alors oui : toutes les conditions sont, de fait, réunies pour que son fonctionnement interne soit conforme à un enchaînement causale, unique et nécessaire, qui remplit ses besoins. Mais au second sens, proprement organique, du terme normal, le fonctionnement de cet organisme n'est pas normal : cet organisme est entièrement conditionné, c'est-à-dire contraint de l'extérieur à maintenir fixes ses constantes biologiques. Aussi, que manque-t-il à cet organisme pour être en bonne santé ? Canguilhem propose : « Le vivant malade est normalisé dans des conditions d'existence définies et il a perdu la *capacité normative*, la capacité d'*instituer d'autres normes dans d'autres conditions* »¹³. Ce qui manque à cet organisme, c'est précisément la labilité de ses règles de fonctionnement, c'est les alternatives de ses normes. Ce qui manque à cet organisme, c'est un fonctionnement qui répond au double critère de la norme qu'on a dégagé plus haut : 1) un fonctionnement où des possibilités qualitativement différentes peuvent se remplacer pour accomplir les fonctions vitales 2) une détermination interne de ce fonctionnement, c'est-à-dire la sélection, parmi ces règles de fonctionnement possibles, de la plus adaptée (optimale, économique, etc.) en fonction des besoins de l'organisme.

Or ce double critère ne peut être rempli qu'à condition que ce soit l'organisme lui-même qui « institue » ses propres normes. Que veut dire Canguilhem par cette métaphore qui donne une première définition de l'adjectif « normatif » ? D'abord, la « capacité d'instituer » signifie l'auto-détermination – sans aucune référence à la finalité. C'est cette auto-détermination qui manque à l'organisme conditionné mentionné dans l'exemple imaginaire. Ensuite, « instituer d'autres normes » signifie que les normes sont contingentes (labiles, on l'a vu) comme des institutions et en même temps déterminées : nécessaires au sens où elles sont causées mais aussi au sens où elles entrent dans la réalisation de fonctions et dans un système organique global. Enfin, le verbe « instituer » signifie que l'organisme est à l'origine de ses normes grâce à son activité : l'organisme ne subit pas la vie comme un corps subit la chute libre, il participe activement à sa co-détermination par le milieu. Cette dimension d'activité est l'objet du dernier point de cette présentation – et c'est évidemment l'hypothèse la plus audacieuse (donc contestable) du point de vue de l'objectivité biologique.

Rappelons simplement ce que Canguilhem entend alors par « normativité ». C'est une idée qui ne prétend pas expliquer, mais seulement donner une interprétation de la spécificité des phénomènes biologiques. Elle consiste dans l'hypothèse suivante (dont la formulation n'est pas du tout canguilhémienne, mais rend assez bien l'idée) : l'organisation de l'organisme atteint une complexité telle qu'elle parvient à devenir plus qu'un système des lois physiques ; une propriété émergente, pourrait-on dire, de ce système viendrait en effet en modifier complètement le fonctionnement – le système fonctionnel qu'est l'organisme parviendrait à relayer la détermination externe et mécanique de ses constantes biologiques pour les instituer lui-même (c'est-à-dire par son fonctionnement propre) en normes (par définition multiples et orientées vers la viabilité en fonction de ses besoins). Il me semble donc que la métaphore de l'institution ne doit pas choquer : son analogie avec la finalité n'est pas à prendre littéralement, mais à interpréter comme l'insistance sur le caractère 1) fonctionnel 2) contingent 3) auto-déterminé des normes de l'organisme.

À partir de là, je crois que l'interprétation canguilhémienne de la vie comme normativité

13 CANGUILHEM, G., *Le Normal et le pathologique*, « Essai sur quelques problèmes concernant le normal et le pathologique » (1943), Paris, PUF, 2005, p.120 (je souligne)

(puisque c'est là l'essentiel, pour Canguilhem, de la spécificité biologique : son objet est normatif) n'est pas, comme l'explique Michel Morange, un simple point de vue heuristique. Je crois que, pour Canguilhem, la normativité du vivant constitue une limite réelle à son explication objective intégrale : le principe de causalité, tel qu'il est utilisé en physique et en biologie moléculaire, ne permet pas de rendre compte de ce fonctionnement normatif de l'organisme. Mais attention, cela ne veut pas dire que Canguilhem fasse une hypothèse métaphysique sur ce qu'est la vie, comme les vitalistes¹⁴ du XIX^e siècle qu'il étudie en historien des sciences. Je pense qu'il cherche avant tout à attirer l'attention sur le problème que constitue irréductiblement la nature de la vie : il y aura toujours quelque chose à nécessairement penser (en philosophie notamment) dans l'étude du vivant, parce qu'il ne peut pas être intégralement expliqué selon la dépendance des effets à leurs causes. Quelque chose résiste à l'explication, et, tout en restant à tout jamais un problème, peut cependant être interprété – la philosophie de Canguilhem en propose donc une interprétation, que j'aimerais maintenant exposer rapidement.

5) L'activité vitale

Le point de vue de la norme – le seul qui mette en évidence la normativité de l'organisme – suppose une perspective holiste : Canguilhem explique en effet que les concepts de "normal" et de "pathologique" n'ont de sens que si on les applique à la totalité cohérente de l'organisme que constitue un individu. D'après Canguilhem – et il s'agit là d'un jugement normatif, donc il est par nature contestable, mais c'est simplement l'explicitation d'un parti-pris d'interprétation – on ne peut parler de vivant qu'à propos d'un individu : à moins d'être un organisme unicellulaire, une cellule n'est pas vivante toute seule (ou dans un amas). Dans la perspective qu'on a développée jusqu'ici, ça paraît logique : un enchaînement causal étudié par la biologie moléculaire n'est pas, en lui-même, une norme – ce n'est en effet qu'en tant qu'il est intégré dans le fonctionnement normal (parce que normatif) d'une totalité organique qu'il devient en même temps enchaînement causal et norme. On l'a dit, pour qu'il y ait norme, il faut qu'il y ait à la fois multiplicité d'alternatives et fonctions répondant à des besoins : or, d'après Canguilhem, cette double condition ne se trouve remplie qu'au niveau de l'organisme individuel¹⁵. Un dernier facteur pour lequel, d'après Canguilhem, les concepts de "normal", de "pathologique" et de "vie" n'ont de sens qu'à l'échelle individuelle montre l'enjeu de cette considération épistémologique d'échelle. Il s'agit de la notion biologique de "milieu".

On n'est pas en bonne santé « absolument » (*ie* en dehors de tout contexte concret) parce que le double critère de la santé (interprétée comme normativité) est 1) d'être adapté aux conditions du milieu 2) de pouvoir en même temps être adapté à d'autres conditions (si le milieu change) – et donc d'être adapté à celui-ci simplement comme une possibilité parmi d'autres (puisque si ce milieu est le seul où on est viable, on est malade et non en bonne santé). Or étant donné qu'on a défini la santé (sous ses deux régimes – la maladie et la "bonne santé") comme la positivité de la vie, cela signifie que pour Canguilhem il n'y a d'être vivant que situé dans un milieu. Ce qui, à première vue, n'est qu'une banalité (puisque on a l'air de conclure un constat) prend un sens fort si l'on précise que l'organisme n'est pas dans son milieu comme un contenu dans son contenant. Il y a une interaction

14 Par esprit de polémique, Canguilhem se réclame anachroniquement du vitalisme, mais tout en le redéfinissant : le vitalisme qu'il soutient n'est plus un principe prétendument explicatif, mais une « exigence » épistémologique – à savoir s'imposer de toujours chercher à rendre compte de la spécificité du biologique par rapport au monde physique (CANGUILHEM, G., *La Connaissance de la vie*, « Aspects du vitalisme », Paris, Vrin, 2006, p. 105-127)

15 Canguilhem donne une définition très éclairante de ce qu'il appelle individu : « l'individu, c'est ce qui ne peut être divisé quant à la forme, alors même qu'on sent la possibilité de la division quant à la matière. » ou encore « l'individu est un être à la limite du non-être, étant ce qui ne peut plus être fragmenté sans perdre ses caractères propres. C'est un minimum d'être. Mais aucun être en soi n'est un minimum. L'individu suppose nécessairement en soi sa relation à un être plus vaste, il appelle, il exige [...] un fond de continuité sur lequel sa discontinuité se détache » (CANGUILHEM, G., *La Connaissance de la vie*, « La théorie cellulaire », Paris, Vrin, 2006, p.78 et 89) Ce « fond » sur lequel existe l'individu, c'est le milieu : il n'y a de vivant qu'à l'échelle de l'interaction individu/milieu.

entre l'organisme et son milieu, c'est-à-dire que l'organisme ne subit jamais passivement et indifféremment son milieu : il le modifie (ou tente d'en changer) pour le rendre plus vivable ¹⁶.

Si on résume donc cette digression, on dira que dans les repères canguilhémiens, un système auto-régulé n'est un organisme que s'il est susceptible d'être malade et d'en guérir – cela vaut, dans cette perspective comme définition et critère du "vivant" ; or cette santé a pour condition l'interaction de l'organisme avec son milieu – on pourrait même dire que la santé et la maladie sont essentiellement des modalités de cette interaction. Pourquoi cette digression ? Parce que finalement, pour Canguilhem, ce qu'on appelle « vie » correspond à quelque chose qui n'apparaît qu'à une certaine échelle et sous une certaine perspective : certes la vie est constituée par toutes les chaînes causales que la biologie moléculaire explique, mais ce n'est pas tout – non qu'il y ait "quelque chose de plus" qui échapperait à la science (quelque chose comme un principe métaphysique immatériel – l'âme aristotélicienne, par exemple) mais bien parce qu'il faut un point de vue alternatif sur le vivant, complémentaire à celui de la science. Pourquoi le « faut-il » ? Parce que l'organisme lui-même est un "point de vue" orienté par des besoins – une perspective d'exploration du milieu – c'est-à-dire que, le biologiste lui-même étant un vivant, il partage avec l'organisme qu'il étudie cet ensemble de caractéristiques le distinguant de la matière inerte et qu'il essaie patiemment d'objectiver.

Pour résumer de manière moins elliptique le raisonnement de Canguilhem dans cette dernière étape : la régulation, mécanisme central dans l'organisation de l'organisme, est orientée par des besoins – simplement au sens où les fonctions organiques remplissent (dans le meilleur des cas) toutes les conditions de la viabilité de l'être vivant. Ces besoins ne sont pas "absolus" mais relatifs à la situation du vivant dans son milieu, et encore plus à leur interaction ¹⁷. Cela signifie, d'après Canguilhem, que le fonctionnement interne de l'organisme dépend de son comportement externe : toutes les variations dont ses normes vitales sont capables sont sollicitées dans l'interaction avec le milieu ¹⁸. Par cette interprétation, Canguilhem propose en quelque sorte de penser une certaine continuité entre l'activité comportementale d'un être vivant et le fonctionnement de son organisme (pour faire perdre à ce fonctionnement la connotation mécanique et passive qu'on a tendance à lui attribuer). En ce sens, la vie n'est pas seulement ce qui permet une activité comportementale : c'est déjà une activité en soi. Il est essentiel de souligner que cette interprétation-là – vivre serait un effort, une activité – ne prétend pas s'opposer à l'explication mécanique et causale du fonctionnement organique, ni même lui apporter un élément nouveau (dans l'explication ou la description) : il s'agit d'un autre point de vue sur la vie, qui reconnaît le point de vue objectif (au sens de la perspective scientifique qui construit son objet en modélisant les phénomènes expérimentaux) mais propose de mettre positivement en évidence tout ce qui, dans l'expérience que nous avons de la vie, n'est pas un fait, mais plutôt un enjeu, une interprétation vécue, une nuance de l'ordre du sens. C'est, à mon avis, ici que se joue l'interdisciplinarité : l'interprétation canguilhémienne du vivant n'est qu'une interprétation – et c'est cela qui fait sa force, dans la mesure

16 Selon Canguilhem, cette interaction entre organisme et milieu est fonctionnelle – c'est une adaptation réciproque selon les besoins (conditions de la viabilité) de l'organisme : « du point de vue biologique, il faut comprendre qu'entre l'organisme et l'environnement, il y a le même rapport qu'entre les parties et le tout à l'intérieur de l'organisme lui-même. [...] Le rapport biologique entre l'être et son milieu est un rapport fonctionnel, et par conséquent mobile, dont les termes échangent successivement leur rôle. » (CANGUILHEM, G., *La Connaissance de la vie*, « Le vivant et son milieu », Paris, Vrin, 2006, p.184)

17 Pour illustrer cela, Canguilhem prend l'exemple d'une personne apprenant qu'elle fait de l'hypotension le jour où, emmenée se promener en montagne, elle est rendue malade par l'altitude (CANGUILHEM, G., *Le Normal et le pathologique*, « Essai sur quelques problèmes concernant le normal et le pathologique » (1943), Paris, PUF, 2005, p.119). À milieu différent, besoins différents – même si l'incapacité de s'adapter est le fait d'une santé restreinte (si cette personne passe toute son existence dans la plaine, elle ne sera peut-être jamais malade de cette hypotension, mais elle ne sera pas pour autant en santé optimale, en "santé" au plein sens du mot)

18 Il me semble que c'est par exemple le cas dans l'adrénaline où la perception d'un danger dans le milieu induit la production de l'hormone qui, en retour, prépare l'organisme à réagir avec plus d'efficacité à l'interaction imminente.

où elle ne prétend pas rendre compte des faits, mais plutôt essayer d'exprimer un sens.

Pour préciser ce dernier point et conclure, je citerai Canguilhem pour le commenter rapidement : « La vie n'est donc pas pour le vivant une déduction monotone, un mouvement rectiligne, elle ignore la rigidité géométrique, elle est débat ou explication [...] avec un milieu où il y a des fuites, des trous, des dérobadés et des résistances inattendues. Répétons-le encore une fois. Nous ne faisons pas profession – assez bien portée aujourd'hui – d'indéterminisme. Nous soutenons que la vie d'un vivant, fût-ce d'une amibe, ne reconnaît les catégories de santé et de maladie que sur le plan de l'expérience, qui est d'abord épreuve au sens affectif du terme, et non sur le plan de la science. La science explique l'expérience, mais elle ne l'annule pas pour autant »¹⁹. Dans ce passage Canguilhem insiste beaucoup sur le point de vue de l'être vivant – sur la manière dont les choses lui apparaissent (et d'abord sa propre vie). Cela nous choque, parce que nous sommes habitués à la neutralisation scientifique qui rompt avec le vécu, dépasse les points de vue pour constituer une objectivité apodictique. Et c'est vrai, après tout, qu'est-ce que l'animal aurait à dire en biologie ? Or la dernière phrase de ce passage pointe ce problème précis : la science déconstruit notre vécu pour reconstruire des objets à partir de propriétés scientifiquement connues – en d'autres termes, puisque nous vivons, nous avons une connaissance sensible subjective de ce que sont la vie et le vivant, mais les explications biologiques rectifient notre connaissance en la rendant plus conforme à la réalité objective²⁰. Mais cette rectification déconstruit sans annuler notre expérience : c'est pour cette raison que la vie du biologiste n'est pas une déduction monotone ! Si la vie n'existe pas (au sens où elle ne serait pas une activité pleine et positive, comme on le croit par expérience, mais un ensemble complexes d'enchaînements causaux à l'échelle moléculaire), le savoir ne nous désillusionne pas au point que nous vivrions ces enchaînements. Pour Canguilhem, cette persistance de l'expérience vitale signifie simplement que la vie est à la fois une réalité objective et un vécu subjectif – et que ces deux composantes ne s'opposent pas mais au contraire se présupposent mutuellement comme des conditions de possibilités. Pour constituer le phénomène biologique en objet de connaissance, la science biologique doit opérer une réduction méthodologique : elle écarte explicitement tout ce qui n'est pas un fait objectif (ou plus précisément ce qui ne peut pas être constituer comme un fait) ; si bien que, pour le dire à la manière de Canguilhem, un vivant écarte de sa connaissance de la vie tout ce qui relève seulement du subjectif de son expérience – en clair, il nie que la vie soit une activité, pour pouvoir démontrer qu'elle est un mécanisme. Mais, d'après Canguilhem, pour prouver que la vie est seulement cela, il faudrait réussir à reboucler cette boucle – à expliquer comment ce mécanisme moléculaire parvient finalement à se connaître lui-même. Notons d'ailleurs que Canguilhem essaie cela dans un article assez énigmatique²¹, biologiquement daté (fondé sur une mécompréhension du concept d'ADN, d'après M. Morange) mais très réussi philosophiquement. L'argument canguilhémien, on l'aura compris, consiste à rappeler ce que l'on avait volontairement écarté ; si la réduction méthodologique opérée par la biologie est tout à fait légitime, elle nous met devant une alternative : soit la vie n'est que cela (la réduction n'étant donc pas seulement méthodologique) mais dans ce cas on ne peut pas nier la réalité de l'expérience subjective de la vie – l'ayant désavouée comme pure illusion, il faudrait en rendre compte, c'est-à-dire en dégager les causes à partir de ce que l'on reconnaît être réellement la vie (cet enchaînement moléculaire) ; soit on reconnaît l'irréductibilité de l'expérience subjective de la vie, et dans ce cas il faut reconnaître que la science biologique connaît la réalité de la vie, mais non son intégralité – il y

19 CANGUILHEM, G., *Le Normal et le pathologique*, « Essai sur quelques problèmes concernant le normal et le pathologique » (1943), Paris, PUF, 2005, p.131

20 Pour prendre un exemple trivial, même s'il n'y en a pas vraiment besoin, j'ai l'impression de faire l'expérience que l'inspiration consiste à gonfler mes poumons en aspirant de l'air comme de la boisson à travers une paille, alors qu'une explication physiologique m'apprendra que l'air s'engouffre dans le poumon dès lorsqu'il y a effort musculaire pour le dilater (ce qui crée une dépression). Même en le sachant, j'ai toujours l'impression d'agir directement sur l'air ambiant en le respirant comme je saisis de la main un objet – l'impression n'est pas annulée.

21 CANGUILHEM, G., *Études d'histoire et de philosophie des sciences*, « La nouvelle connaissance de la vie : le concept et la vie », Paris, Vrin, 1994, pp.335-364

a quelque chose de non factuel qui fait aussi partie de la vie (la subjectivité de l'expérience, l'activité dans l'interactivité). C'est, à mon sens, la définition la plus forte que Canguilhem donne du vivant : c'est un organisme organisé de telle manière qu'il est l'origine d'une expérience. L'être vivant, tout autant qu'une machine complexe, c'est un point de vue sur son milieu. Aussi, loin d'être anecdotique, cette dimension subjective ne vient pas s'ajouter à la dimension objective comme un "quelque chose en plus" : « lorsqu'on reconnaît l'originalité de la vie, on doit « comprendre » la matière dans la vie et la science de la matière, qui est la science tout court, dans l'activité du vivant »²². Canguilhem propose ainsi de boucler la boucle dans l'autre sens : plutôt que de réduire la vie à un mécanisme dont il faudrait expliquer la capacité à se connaître lui-même, faisons le chemin inverse – le biologiste est lui-même un vivant, et s'il réussit à connaître beaucoup mieux la vie que tous les autres vivants (en l'objectivant par la biologie, qui écarte toute son expérience subjective) cela n'empêche pas que, sous cette rupture, il y a une continuité entre lui et le reste des vivants – à savoir que tous, dans la mesure où ils vivent (interagissent avec leur milieu) connaissent par expérience²³.

barthelemy.durrive@gmail.com

22 CANGUILHEM, G., *La Connaissance de la vie*, « Aspects du vitalisme », Paris, Vrin, 2006, p. 122

23 C'est cette dernière idée de "boucle" qui est le propos de l'article introductif de la *Connaissance de la vie* que nous avons parcouru à la première réunion. cf. CANGUILHEM, G., *La Connaissance de la vie*, « La pensée et le vivant », Paris, Vrin, 2006, pp.11-16.